



Les requérants d'asile sont attribués à Genève par le Centre d'enregistrement et de procédure (CEP). Celui-ci oriente les personnes accueillies dans les cantons selon une clé de répartition définie par la Confédération et qui correspond pour Genève à 5.6%.

L'Aide aux requérants d'asile de l'Hospice général accueille et assiste les personnes attribuées au canton de Genève et favorise leur intégration dans leur nouvel environnement. Le financement de cette aide est assuré majoritairement par la Confédération, et en partie par le canton.

Hospice général
12, cours de Rive
Case postale 3360
1211 Genève 3

Tél. (+41) 022 420 52 00
Fax (+41) 022 420 51 29
E-mail: contact@hospicegeneral.ch